



N° 6



**Bulletin
municipal**

SAINT-BONNET-TRONÇAIS

Sommaire

2	Sommaire
3	Éditorial
4	Réunions Conseil Municipal
5	Vie locale
10	Sapeurs Pompiers
12	Maison de Retraite "La Chesnaye"
15	Vie scolaire
18	Sports et Loisirs
19	Spectacle de drones
20	Camping-cars
21	Communauté de Communes
26	Sictom
27	Agenda
28	Nord Bocage
29	Numéros utiles
31	Voeux du Maire

Éditorial

Bonjour à tous

Vu que 2023 se termine, je vais faire un bref retour sur l'année écoulée.

Après de nombreux travaux pour remettre le bâtiment en fonction, Malvyn a ouvert la boucherie charcuterie pour le grand plaisir des habitants de notre commune et des communes avoisinantes.

Suite aux départs en retraite de deux de nos agents, Claude Roger et Aimé Picot ont rejoint l'équipe municipale.

Depuis avril, et grâce au don de Monsieur Chaput, son chalet situé à la Martinière est devenu le "gîte de Dédé" et il est loué très régulièrement à des touristes de passage sur notre commune.

L'été a été particulièrement animé avec un spectacle magnifique de drones et feu d'artifice en juillet offert par le Conseil Départementale, et un feu d'artifice en août offert par des mécènes. Je tenais à remercier les associations de la commune pour toutes les manifestations de l'année (loto, concours de belote, concours de pétanque, bal, enduro de pêche, kermesse, Halloween, le carnaval, brocante ...)

En octobre la commune est devenu le premier village Ambassadeur du Don d'Organes espérant faire réfléchir sur le sujet les Bourbonnais et les touristes qui traversent notre village.

En novembre, Christelle et Bernard Leduc ont repris le VIVAL, un article rédigé par Madame Tissier Rolande est dans ce bulletin.

Au niveau des travaux et des projets de la commune, des caméras vidéos vont être installées prochainement sur la commune, la réfection des trottoirs route de Braize, route de Sologne, la réfection du cheminement de l'école et l'entrée du Centre de secours sont prévues dans les mois à venir, une nouvelle borne de vidange de camping car va être installée prochainement sur la place de la microcrèche.

La commune est devenue la propriétaire de l'ancienne cantine de l'usine à Tronçais afin de la transformer en salle socio-culturelle

Des travaux à l'Église ont été effectués, le changement des abat-sons. Vous trouverez un article dans ce bulletin.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et on se retrouve le 12 janvier autour de la galette pour les vœux.

Didier REGRAIN

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juin 2023

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Gozard à S Mery, A-S Le Flèche à X Moulle, A Tabran à D Regrain D Maes à J Lathène, S Zamora à F Nesteroff.

Absente excusée : M Guessant

Au cours de la séance, le conseil municipal a :

- demandé à bénéficier du dispositif de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à raison de 20% pour un projet d'installation de caméras de vidéo surveillance ;
- décidé l'acquisition de l'ensemble immobilier constitué par l'ancien restaurant d'entreprise de l'usine de Tronçais pour la somme de 98 000 € et demandé à la Communauté de Communes le versement du fonds de concours 2023 pour la somme de 10 000 € ;
- décidé la création d'un poste d'éducateur des Activités Physiques et Sportives de 2e classe non titulaire pour une durée hebdomadaire de cinq heures ;
- approuvé le bilan actualisé au 31 décembre 2022 de la société Assemblia ;
- renouvelé son adhésion au Service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier.

Séance du 30 juin 2023

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Gozard à S Mery, F Nesteroff à J Lathène

Absente excusée : M Guessant

Au cours de la séance, le conseil municipal a :

- retenu la proposition de l'entreprise Quantum Systèmes pour une borne de lavage pour camping-cars pour un montant de 6 253,80 € TTC ;
- autorisé Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Président du SEA (Syndicat Eau et Assainissement) Nord Rive Droite du Cher une convention pour le contrôle et l'entretien des poteaux d'incendie pour une durée de 3 ans. Le montant annuel de la redevance est de 22 € par poteau ;
- décidé le remboursement à Monsieur Richard Lasseur au prorata temporis des factures d'eau et d'assainissement du 1er semestre 2023 pour l'immeuble 6 place de l'Église pour un montant de 143,08 €.
- demandé à bénéficier de l'aide départementale pour la réfection des trottoirs route de Braize, route de Sologne ; la réfection du chemin de l'École et la réfection de l'entrée du Centre de Secours. Le taux de financement est de 30 %, le coût total des travaux est de 19 439,20 € HT.

Séance du 06 octobre 2023

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Tabran à A Gozard, D Maes à D Regrain

D Maes à J Lathène, S Zamora à F Nesteroff.

Absente excusée : M Guessant

Au cours de la séance, le conseil municipal a :

- donné son accord sur l'acquisition des terrains constructibles n° 2, 3, 4 et 5 au prix de 39 320 € TTC ;
- décidé la création d'un budget annexe "Lotissement La Tuilerie" ;
- fixé le prix de location du gîte communal "Chez Dédé"

Durée de location	Tarif location	Cautiion gîte	Forfait ménage obligatoire
Nuitée	60,00 €	300,00 €	25,00 €
Week-end ou 2 nuitées	120,00 €	300,00 €	25,00 €
Semaine (7 nuits)	400,00 €	300,00 €	65,00 €

Du 1er au 31 août, la durée minimale de location est de 2 nuitées.

La taxe de séjour au tarif en vigueur est due en supplément.

Les tarifs de location 2024 ne seront pas applicables aux réservations faites avant la date de dépôt de la délibération en sous-préfecture.

- rejeté la demande de participation d'un montant de 502 € pour un élève de primaire scolarisé à l'École Saint Joseph-Jeanne d'Arc de Saint-Amand-Montrond.

Vie locale



80 personnes pour la randonnée organisée par le CAP Tronçais



Concours de pétanque de L'AAPPMA le Gardon de Saint-Bonnet avec 48 équipes



À l'invitation de la paroisse Saint-Mayeul de Tronçais, Mgr Marc Beaumont évêque de Moulins est venu bénir l'ensemble des statues et de l'ancien chemin de croix qui avaient été retirés pour être entièrement restaurés.



Lâcher de truites pour les enfants du RPI Saint-Bonnet-Braize organisé par l'AAPPMA avec le concours de l'équipe EXOS Meaulnois.



Malgré la pluie du matin, la brocante du 15 août a connu un vif succès.



Inauguration de la station d'épuration



Défilé d'Halloween organisé par l'Association des Parents d'Élèves qui remercie les habitants de la commune pour leur implication.



Les enfants du RPI décorent la commune pour Noël

Vie locale

Travaux à l'Église

Un certain nombre de travaux ont été réalisés cette année 2023. Certains avaient été commencés auparavant.

Plusieurs statues étaient remises car en mauvais état. C'est ainsi que St Bonnet a retrouvé sa main, sa crosse et sa couleur car restauré en 2022. Le couple qui a entrepris ce travail, Philippe et Marie-Renée PICAUD, a poursuivi en nettoyant et en peignant toutes les statues en plâtre et les 14 médaillons du Chemin de Croix.

La Vierge à l'Enfant en bois, recouverte de poussière et de fientes de pigeons a nécessité beaucoup de temps et de patience à Jean-Yves BOURGAIN. Elle surplombe maintenant l'autel dans le chœur.

Ces restaurations faites l'évêque de MOULINS, Mgr BEAUMONT, est venu les bénir au cours d'une messe le 2 septembre.

Les employés communaux ont sécurisé la tribune en refermant l'énorme trou du parquet.

Deux vitraux menaçaient de tomber après les vents violents de cette année. Ils sont partis se refaire une santé et ont été réinstallés fin novembre.

Les abat-sons ont été changés en novembre, un grillage a été posé interdisant l'accès du clocher aux pigeons. C'est l'entreprise VRILLAC de Cérilly qui a fait ces travaux, débouchant les gouttières pleines de terre grâce à une nacelle de grande hauteur.

Des petits panneaux explicatifs seront rédigés et posés l'an prochain pour expliquer la Vierge à l'Enfant en bois, la croix sculptée par un ou des prisonniers Allemands et la Vierge à l'Enfant qui a été fondue aux forges de Tronçais dont on ne sait en quelle année cela s'est fait. Cette dernière statue, fort lourde, a été installée sur un tronc de chêne coupé et arrangé par François BRIDIER l'an dernier.

Tous ces travaux contribuent à maintenir en bon état le patrimoine historique de notre commune.

Que chaque personne qui a participé à la réalisation de ces travaux soit remerciée très chaleureusement ainsi que celles qui œuvrent pour que l'église soit nettoyée, fleurie et ouverte.



Village ambassadeur du Don d'Organes

Pourquoi Saint-Bonnet-Tronçais est le premier village ambassadeur du don d'organes de l'Allier ?

En devenant le premier village ambassadeur du don d'organes de l'Allier, Saint-Bonnet-Tronçais espère faire réfléchir sur le sujet les Bourbonnais et les touristes qui traversent la commune. Saint-Bonnet-Tronçais est devenu le premier village de l'Allier ambassadeur du don d'organes, ce vendredi 20 octobre. L'idée d'adhérer à ce réseau de 80 villes réparties dans toute la France est venue d'une habitante, Camille Coquelin, dont la fille qui a maintenant trois ans a dû être greffée à l'âge de seize mois.

"Un autre habitant de la commune avait, lui aussi, été greffé à un mois d'écart avec cette petite fille. La commune étant particulièrement concernée par le don d'organes, nous avons donc décidé d'intégrer le réseau des villages ambassadeurs du don d'organes, pour faire réfléchir les gens sur ce sujet très important." Didier Regrain (maire de Saint-Bonnet-Tronçais)

Libérer la parole au sein des familles

En installant des panneaux à l'entrée et à la sortie de cette commune qui attire nombre de touristes en été, la municipalité de Saint-Bonnet-Tronçais espère libérer la parole sur un sujet encore tabou dans les familles, alors que tout le monde peut être donneur quels que soient son âge et son état de santé.

Carine Raffestin, infirmière coordinatrice à l'unité de prélèvement d'organes et de tissus du centre hospitalier de Moulins, voit ainsi régulièrement le désarroi des familles endeuillées qui ne connaissent pas les volontés du défunt.

"Il faut parler du don d'organes en amont et ne pas laisser cette lourde tâche à ses proches. En France, le taux d'opposition est de 33 % et il est presque de 37 % en Auvergne." Carine Raffestin (infirmière coordinatrice de l'unité de prélèvement des organes et de tissus au centre hospitalier de Moulins)

Un besoin de communication

Pour cette professionnelle de santé, également vice-présidente de l'association des greffés de l'Allier, Gref 03, le refus n'est pas une question de convictions religieuses mais de connaissance de ce qu'est le don d'organes et de ce qu'il implique.


"En Espagne, le taux d'opposition n'est que de 16 % car le pays a fait des campagnes de communication sur le don d'organes depuis les années 1970. Il faut savoir qu'au cours de sa vie, on a plus de chances d'être greffé que d'être donneur ! Un donneur peut sauver trois à quatre vies." Carine Raffestin

Des défunts respectés dans leur intégrité physique.

L'infirmière insiste en outre sur le fait que les corps sont rendus aux familles sans que l'on puisse voir qu'un prélèvement a été pratiqué.

"Le don d'organes ou de tissus ne recule en rien l'inhumation ou la crémation. On rend un corps intègre à la famille. On est les garants de cette dignité et on la doit à cette personne qui a sauvé des vies." Carine Raffestin.

En France, 27000 personnes sont en attente d'un greffon, 5400 auront la chance d'être greffées. Mille personnes meurent chaque année faute de donneurs. " Le nombre de patients attendant une greffe augmente chaque année", souligne Fernand Brun, le président de l'association Gref 03.

<p>Association des GREFFÉS du 03</p> <p>Nos Objectifs ▶</p> <p>Contact : 06 46 20 22 06</p> <p>Courriel : assogref03@gmail.com</p> <p></p> <p>un DON REDONNER la VIE</p> <p>Conseillers Greffés 04/2021 Ne pas jeter sur la voie publique.</p>	<p></p> <p>Regrouper, Soutenir, Échanger avec les personnes en attente de greffe, les personnes greffées, les familles et les proches des donneurs d'organes et de tissus.</p> <p>Apporter soutien et information, sensibiliser à la prévention.</p> <p>Promouvoir le don d'organes par la sensibilisation et les témoignages, en partenariat avec les infirmières des CH-POT* de l'Allier.</p> <p><i>Il suffit de le dire à vos proches !</i></p> <p></p> <p>* Contributions Hospitalières des Praticiens d'Organes et de Tissus.</p>	<h3>DON D'ORGANES ET DE TISSUS</h3> <p>En France, le don d'organes et de tissus est encore un sujet méconnu en 2023. L'association Gref 03 communique en partenariat avec les professionnels des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus des centres hospitaliers de l'Allier (Moulins, Montluçon et Vichy).</p> <p>Ses principales missions sont d'informer sur le don d'organes et de tissus auprès d'élèves dans les collèges et lycées, mais aussi dans les instituts de formation en santé (infirmiers et aides-soignants, etc.) ou encore auprès des jeunes lors des Journées défense et citoyenneté (JDC) et du Service national universel (SNU).</p> <p>Selon la loi, « nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus après sa mort ». Et pourtant, le taux de refus en France est de 33 %. Ce taux d'opposition est parfois lié à la méconnaissance par la famille de la volonté de leur proche décédé, on parle alors de « refus par précaution ». Il est donc essentiel de se positionner de son vivant. Les personnes qui souhaitent s'opposer doivent s'inscrire sur le Registre national des refus et/ou écrire un document et le confier à ses proches, et/ou transmettre oralement à ses proches (l'opposition peut ne concerner qu'un organe ou un tissu). Se positionner, c'est avoir la garantie que sa volonté sera respectée et de ne pas confronter ses proches à un choix difficile dans un moment douloureux.</p> <p>Rappel : les principes fondamentaux du don d'organes et de tissus sont l'anonymat, la gratuité et le consentement présumé tout en respectant le corps du défunt. En France, environ 27 000 personnes sont sur liste d'attente d'un organe, 6 000* sont greffées mais 950 décèdent chaque année faute de donneur.</p> <p>Positionnez-vous de votre vivant pour le don d'organes et offrez la vie ! 1 seul donneur peut sauver jusqu'à 6 personnes !</p> <p>Don de moelle osseuse : si vous avez entre 18 et 36 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre anonyme des donneurs de moelle osseuse.</p> <p><small>*Données chiffrées 2021 - site de l'Agence de Biomédecine</small></p> <p>Site : https://www.dondorganes.fr</p> 
---	--	--

Vie locale

Mobilisation nationale pour Joris, en attente de greffe de moelle osseuse : "Ça peut sauver des vies", témoigne sa maman "Sans ce don Pauline ne serait plus là...". À l'origine de l'intégration de Saint-Bonnet-Tronçais au réseau des villages ambassadeurs du don d'organes, on trouve Camille Coquelin. La jeune maman est particulièrement concernée, car sa petite fille Pauline a été greffée en janvier 2022 à l'âge de 16 mois.

"Pauline a une maladie génétique du foie. Cela a tourné en cancer qui a été diagnostiqué tard. Quand on est parent et que l'on vous dit : "Vous n'êtes pas compatible, votre mari non plus et on n'a pas le temps de tester la famille"... On se dit : "C'est la merde!". On n'avait pas d'autre choix que la greffe". Pauline a alors été placée en liste super urgence. "Et elle a été greffée quinze jours après. Aujourd'hui, elle a trois ans et elle va très bien. Sans ce don, Pauline ne serait tout simplement plus là", conclut Camille Coquelin.

Florence Farina



Vival Casino, le renouveau



Le 21 novembre 2023, l'épicerie Vival Casino ouvrait ses portes à des clients ravis de découvrir un commerce particulièrement accueillant. Tous ont été surpris et d'emblée conquis par l'éclairage lumineux, l'approvisionnement conséquent et l'organisation experte de l'espace. « Je n'imaginais pas le magasin aussi grand. » dit une cliente pourtant habituée des lieux depuis plus de 30 ans. Rien d'étonnant lorsque l'on apprend que la gérante – madame Christelle Leduc – a une longue expérience dans le commerce. Dernièrement, elle tenait le Point chaud bar qu'elle a créé à Épineuil-le-Fleuriel. Elle a aussi été, durant presque 10 ans, l'employée de son mari qui gérait des grands magasins d'alimentation dont le dernier à Pithiviers. C'est d'ailleurs là qu'elle s'est aguerrie à la gestion d'un commerce : son mari, 2 ans avant de cesser son activité, la laissant diriger en presque totale autonomie.

Vie locale

Christelle Leduc aime les contacts avec les gens ainsi que les magasins de proximité en territoire rural : c'est pourquoi elle a opté pour Saint-Bonnet-Tronçais qui, de plus, a l'opportunité de ne pas être éloigné de son domicile.

Le magasin sera ouvert tous les jours : *les lundis, mardis, jeudis, vendredis, et samedis de 7 h 30 à 19 heures 30* et les mercredis et dimanches de 7 h 30 à 12 h 30. Le lundi, vous pourrez acheter votre pain. Il sera prudent de le réserver. Tous les vendredis, il vous sera proposé du poisson frais à l'étal « Marée ».



Un rayon présente également les produits Leader Price. La carte de fidélité n'est pas à négliger : elle vous permet de cumuler une remise de 5% sur tous les produits Casino.

Ultérieurement d'autres services correspondant aux besoins et souhaits des clients pourraient voir le jour : Vival Casino pourrait notamment être un point Relais colis. Ce service déjà sollicité est en attente d'une réponse.

Gageons que les Saint-Bonnitains seront séduits par le dynamisme de cette épicerie qui participe, tout comme les autres commerces, au charme et à la vitalité de Saint-Bonnet-Tronçais.



Sapeurs Pompiers



SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Lancement du dispositif reporters d'images !

Une première équipe de photographes et vidéastes a été formée ! Répartis sur tout le territoire, ces sapeurs-pompiers vont être amenés à produire des images dans différents contextes : opérationnel, institutionnel et de formations... Parmi eux : Coquelin Cédric

Ils seront encadrés et accompagnés par nos experts en communication.



Manœuvre lot de sauvetage avec un site un peu particulier : l'Église de St-Bonnet et le pont de la Martinière.



Depuis le 1er juillet Morgane et Camille ont rejoint les rangs de la caserne.



Manœuvre secours routier des sapeurs pompiers de Saint-Bonnet-Tronçais et d'Ainay-le-Château

Sapeurs pompiers



Bal de l'Amicale des Pompiers après le feu d'artifice



Saint Barbe 2023

La retraite pour le sergent honoraire Bruno Perrin



Le départ en retraite du sergent honoraire Bruno Perrin, pompier volontaire depuis plus de quarante-et-un ans au centre de secours de Saint-Bonnet-Tronçais, a été fêté tout récemment. Bruno Perrin avait été décoré par le préfet de l'Allier de la médaille Jeunesse et sport en novembre 2017. Il a également été animateur de l'école des jeunes sapeurs-pompiers d'Ainay-le-Château.

Un discours émouvant

Le lieutenant Maud Perrin, cheffe du centre, a prononcé un discours émouvant, plein d'anecdotes. Un diaporama a aussi illustré son parcours et l'assemblée lui a remis un cadeau et son casque.

Puis la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or, lui a été remise par le lieutenant Serge Lacoste, de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Allier.

Enfin, quelques mots d'Amandine Gozard, représentant la municipalité, ont clos cette cérémonie avant que ses anciens collègues pompiers, ses amis et sa famille souhaitent à « Muno » une heureuse retraite bien méritée après une si longue carrière au service de tous.

La Montagne

Maison de retraite "La Chesnaye"

Ce **mardi 26 septembre**, 11 résidents accompagnés de l'équipe « animation » ont pu profiter d'un pique-nique au Rond de la Cave au sein de leur chère forêt de Tronçais. Au programme gustatif : Salade composée de riz-tomates-olives noires et maïs suivi d'un sandwich au salami ou d'un morceau de poulet ; fromage puis pour finir banane + cake à la noix de coco + café. Au programme plaisir : balade sur les chemins, séance photos, discussions riches, évocation de souvenirs, chansons, jeux de société... Et surtout, une satisfaction de profiter tous ensemble d'une belle journée ensoleillée.



Nous avons fait la surprise aux résidents d'habiller leurs tables de décorations automnales qui devaient au départ être utilisées pour le repas d'automne du **mercredi 4 octobre**.

Ils ont été ravis de découvrir le résultat final du fruit de leur participation aux divers ateliers créatifs qui ont été proposés dans ce sens.

Les dessous des centres de tables ont été réalisés au PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) : découpage, collage pour une harmonie de motifs et de couleurs.

Les marque-places ont été réalisés en animation à partir d'une peinture sur bouchons pour un "effet champignon".



Ce **mercredi 27 septembre**, 25 résidents sont venus admirer le spectacle qui leur était offert à l'occasion des anniversaires du mois. Certains ont pu profiter du spectacle à distance dans leurs chambres préférant tendre l'oreille et se reposer au son mélodieux de la voix d'Alicia Durand.

Petite anecdote bonus : Une de nos résidentes née un 22 septembre a pu partager un trio sur la chanson « Étoile des neiges » accompagnée de l'artiste et de l'assistante de soins en gériatrie Sophie.

Les résidents unanimes ont vivement apprécié ce moment et souhaitent que la chanteuse revienne en 2024.



Maison de retraite "La Chesnaye"



Mercredi 19 septembre, 8 résidents ont pu profiter d'une veillée ayant pour finalité l'écoute du brame. Repas partagé au P.A.S.A, instant propice aux échanges et aux confidences.

Lecture du poème « Le brame » écrit et offert pour l'occasion par un résident et découverte de celui créé lors de l'atelier écriture de l'après-midi.

Et bien sûr l'instant tant attendu et espéré, plaids sur les genoux et oreilles aiguës, silence de mise pour ne rien louper.

Deux cerfs généreux à souhait leur ont offert à défaut de spectacle le concert particulièrement sonore tant attendu.

Semaine du goût

Dégustation de glaces ce lundi pour une quinzaine de résidents gourmands pour une envie de faire perdurer un côté estival.

Ce mardi, une dizaine de résidents ont pu déguster de la bière. Qu'elle soit sans alcool, aux fruits ou bien plus traditionnelle, ambrée ou blonde, elle a su raviver les papilles des convives.

Ce mercredi petit "hors-sujet" mais moment magnifique avec la venue des chiens visiteurs : une activité réitérée environ tous les deux mois et tellement appréciée de l'ensemble de nos résidents.

Ceux qui n'ont pu venir assister à l'activité ont pu avoir la visite en chambre.

Les grands sourires ont été au rendez-vous et on murmure que les chiens se sont montrés gourmands au côté de nos résidents.

Ce jeudi, petite pause créative avec coloriage de grappes de raisins pour anticiper la dégustation de Beaujolais nouveau.



Confection de sachets de lavande

Sur deux dates, le **jeudi 28 septembre** et ce mardi **3 octobre**, un groupe de résidents a pu profiter d'un atelier "confection de sachets de lavande".

Un moment très apprécié qui a invité aux souvenirs d'enfance, au chant mais aussi au travail sur la motricité fine, la vue, la concentration tout en profitant de cet instant de convivialité avec en bonus le plaisir d'humer cette bonne odeur.



Maison de retraite "La Chesnaye"



C'est dans une ambiance très rythmée et festive que l'artiste de la compagnie Tanawa, équipé de ses costumes, ses tam-tams et son énergie a su les honorer comme il se doit.

Le personnel a été mis à contribution pour faire partie des acteurs de ce spectacle.

Merci encore à la Direction de l'Autonomie dont le service soutien et prévention à domicile a été sollicité pour ce projet qui nous a permis d'offrir gratuitement cette prestation à nos résidents.

Ce vendredi 17 novembre, une dizaine de résidents ont pu profiter d'une séance de médiation animale. Madame Laustray a orchestré un joli spectacle riche en jeux et en câlins entre un public investi, émerveillé et enjoué et les adorables chiennes Orphée l'expérimentée et Ups petite nouvelle très joueuse et dissipée qui a provoqué adoration et rires. Une activité toujours très appréciée que nous tentons de réitérer régulièrement pour un suivi et un bien-être pour nos résidents.



Le 06 novembre, une vingtaine de résidents ont pu profiter d'un moment agréable et convivial autour d'une dégustation de crêpes bleues ...enfin plutôt vertes. Mais peu importe, ils sont repartis cœurs et ventres remplis de bon et de bonheur et tout sourires.

Le petit clin d'oeil est pour "Novembre bleu". Ce matin un groupe de résidents a pu préparer la pâte en atelier cuisine au PASA tout en écoutant l'A.S.G (Assistante de Soins en Gériatrie) leur expliquer ce que représente "Novembre bleu"

Vie scolaire



Classe de CE2/CM1/CM2

Dans notre classe, il y a 3 niveaux : les CE2 (ils sont 6), les CM1 (ils sont 8) et les CM2 (ils sont 4).

Nous sommes en tout 18 élèves.

Cette année, nous avons un maître (le jeudi) et une maîtresse le reste de la semaine.

Opérations "Nettoyons la nature"

Vendredi 29 septembre 2023, les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 sont allés ramasser des déchets dans la nature.

Nous avons ramassé 3,100 kg de verre, 800 g de canettes/bouteilles plastiques et 4,800 kg de non-recyclables.

On a trouvé un slip, du bambou, une pièce de 2 € et un tapis !



Les anniversaires de la période 1

Au mois de septembre, c'était l'anniversaire d'Aleyna, de Louis et d'Arthur.

Au mois d'octobre, c'était celui de Victoire.

Arthur a emmené en classe des gâteaux et des bonbons. C'était drôlement bien !

Victoire a apporté aussi un gâteau et du jus de pommes, super bon !!



Vie scolaire

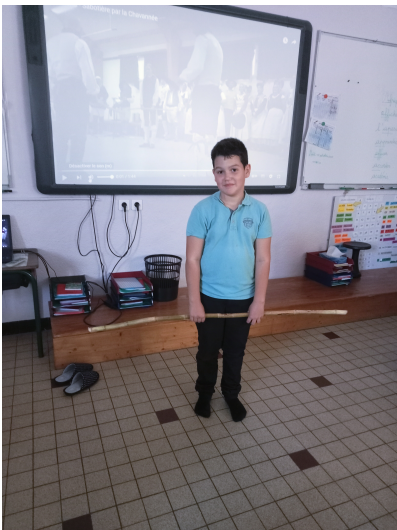
Comment bien communiquer avec un chien ?

Maîtresse Caroline est venue nous présenter ses chiens qui se nomment Noops et Madie, le lundi 02 octobre 2023 de 10 h 45 à 12 h.

On a appris à reconnaître les signaux d'apaisement : ce sont des signes que le chien fait pour montrer son humeur, ses émotions. Par exemple, il dit : "Laisse-moi tranquille" quand il baille, il tourne la tête, il cligne des yeux, il se tourne, il baisse les oreilles, il se lèche les babines, il se met la queue entre les pattes. Quand on rencontre un chien inconnu, il ne faut pas courir vers lui car il se sentira attaqué et il peut mordre !

Il faut mettre la main tendue et à plat, le laisser venir à nous et se mettre à sa hauteur.

À la fin, on a joué avec Madie et Noops : ils nous ont fait des tours d'agility (roulades, la mort, donner la patte, s'asseoir)



Loïc présente la danse des bâtons



Première visite à la maison de retraite et du jardin



Première rencontre avec les résidents de la maison de Retraite



Yannis présente ses montres de collection.

Photos et textes réalisés par Maîtresse Sabine et ses élèves

SAINT-BONNET-TRONÇAIS ■ Avec les écoliers et les résidents de l'Ehpad

Un partage autour des saveurs

Des élèves de l'école maternelle se sont rendus à l'Ehpad La Chesnayer où ils ont participé, avec les résidents, à divers ateliers sur les fruits.

Dans le cadre de la Semaine du goût, treize élèves de l'école maternelle ont apporté joie, enthousiasme et vitalité à l'Ehpad La Chesnayer, en participant à une série d'ateliers interactifs sur les fruits.

Cette journée marquait le retour tant attendu des enfants dans la structure, après une longue période de restrictions due au Covid. Un véritable événement donc, orchestré par l'animatrice Nadia Plat, la diététicienne Laura Gaillard et l'assistante de soins en gérontologie Sophie Suchaud.

Reconnaître différents fruits, les yeux bandés

L'atelier « Reconnaissance à l'aveugle » a remporté un véritable succès, mettant à l'épreuve les sens



ENSEMBLE. L'animation a rassemblé des écoliers de la maternelle et des résidents de l'Ehpad.

des résidents et des enfants. Grâce à lui, les participants ont pu développer leur sens du toucher et de l'odorat, en reconnaissant différents fruits, les yeux bandés.

Un autre atelier était consacré à la découverte des fruits sous toutes leurs formes. Un diaporama a été présenté aux participants, expliquant les bienfaits nutritionnels des fruits et les différentes manières de les consommer.

L'atelier culinaire a été l'apogée de l'après-midi, car les enfants et les résidents ont préparé ensemble des jus de fruits frais. Cette expérience a permis

à chacun d'apprendre, de créer et de savourer un délicieux mélange de saveurs.

Satisfaction

Roxane Chalet, professeure des écoles, a partagé son enthousiasme quant à cette expérience enrichissante. « C'était une journée incroyable pour nos élèves qui ont non seulement appris beaucoup de choses sur les fruits. Mais qui ont également développé une compréhension plus profonde de l'importance de la connexion intergénérationnelle ».

Nadia Plat a également exprimé sa satisfaction. « Cette journée a été une

véritable bouffée d'air frais pour nos résidents. Elle a apporté de la lumière et de l'énergie à l'établissement ». Laura Gaillard a ajouté « que c'était la première fois que les enfants de la maternelle revenaient à l'Ehpad depuis la fin de la pandémie. Nous espérons le reproduire car cela a été une expérience enrichissante pour tous ».

Cette animation a démontré l'importance de maintenir des activités stimulantes pour les résidents, tout en offrant une occasion précieuse aux enfants d'apprendre et de grandir au contact des aînés. ■

Sports et Loisirs

L'association a remis les baskets le lundi 11 septembre 2023 avec un effectif en perpétuelle évolution :

- 9 enfants de 3 ans et demi à 7 ans
- 15 jeunes de 8 à 13 ans
- 10 danseuses adultes

Et environ 25 sportives pour tous les cours de gym confondus.

L'an dernier, le spectacle "Voyageurs Immobiles" avait attiré 110 personnes sur le week-end. Optimistes et passionnées, on remet ça cette année !!

Ainsi le spectacle aura lieu le 15 juin à 20 h et le 16 juin 2024 à 15 h, permettant ainsi d'ouvrir nos portes au plus grand nombre.

Cette année, le spectacle se voudra poétique avec un thème connu des grands comme des petits : Le Petit Prince.

Alors save the date !

Sabine Le Leizour, Présidente



Spectacle de drones

500 drones lumineux ont volé ensemble dans le ciel de l'Allier cet été.

Du 24 juin au 26 août, un spectacle intrigant s'est déroulé dans le ciel de l'Allier. Près de 500 drones se sont envolés au-dessus de 11 sites naturels du département.

Cet été, dans l'Allier, il a fallu lever les yeux au ciel. Pour sa deuxième édition « Bourdonner en Bourbonnais », le département de l'Allier a mis les petits plats dans les grands. Chaque samedi soir, du 24 juin au 29 août, 500 drones ont virevolté au-dessus de onze sites naturels de l'Allier pour offrir un spectacle inédit. Objectif : sensibiliser sur la thématique de l'eau, grande cause départementale 2024.

Allier technologie et environnement

500 drones, 3600 effets sonores, figures en 3D,... le Conseil Départemental de l'Allier a fait le pari de la technologie au cœur de la ruralité.

Durable et responsable, ce spectacle de drones ne génère aucun déchet, ni de nuisance sonore pour la faune locale. L'Allier est le premier département de France à offrir un festival permanent de spectacles de drones et de mappings vidéo. "Nous avons doublé le nombre de drones, augmenté la durée du spectacle et ajouté de la pyrotechnie embarquée ainsi que des effets sonores. C'est une première en France d'avoir un spectacle gratuit et ouvert à tous qui présente un spectacle de drones avec de la pyrotechnie embarquée", souligne Claude Riboulet, président du Conseil Départemental de l'Allier dans un communiqué.

Sensibiliser sur les enjeux de l'eau

Cette année, le département a mis l'accent sur l'eau pour cette deuxième édition : "L'eau est un marqueur de l'identité de l'Allier. C'est un département de l'eau. C'est le nom éponyme de la rivière, détaille Claude Riboulet. Ce patrimoine naturel est donc à l'honneur et nous le conjugons au numérique pour mieux le faire rayonner, le faire connaître et le préserver. Plus généralement, avec « Bourdonner en Bourbonnais », nous avons voulu que les pièces d'eau de nos patrimoines naturels scintillent du dernier cri technologique que sont les drones lumineux, au cœur de la ruralité".

Texte Fr3 Auvergne.

Ce festival a eu lieu sur notre commune le dimanche 16 juillet devant 8000 personnes présentes sur la plage.



Rassemblement camping-cars



32 camping-cars venus de différentes régions se sont rassemblés sur la commune de Saint-Bonnet-Tronçais du 28 août au 02 septembre 2023.

Autocaravaning-France regroupe 4 clubs de camping-caristes. club Bretagne, club Aquitaine, club Limousin et club Berry. Cette année, Autocaravaning France Berry organisait cette manifestation.

Ce rassemblement permet de faire découvrir sa région, de mieux se connaître, d'échanger et de partager des moments de convivialité.

Sur ces 5 jours, le club a proposé :

- des visites guidées, effectuées en autocars, sur différents sites touristiques aux environs de St-Bonnet-Tronçais ;

- des visites commentées par des agents de l'ONF de la forêt domaniale de Tronçais ;
- une promenade pédestre ou à vélo pour découvrir quelques chênes remarquables ;
- des moments de liberté pour profiter des petits commerces et se promener autour de l'étang.

Les soirées se terminaient par un briefing et un apéritif. Étaient organisés un accueil dînatoire, une soirée paëlla et une soirée dansante clôturant l'interclub.

Monsieur Regrain Maire de St-Bonnet-Tronçais, très impliqué dans l'organisation de ce rassemblement, nous a évoqué l'histoire de sa commune au cours d'un apéritif.

Nous remercions la commune et ses citoyens pour leur accueil chaleureux.

La Collégiale

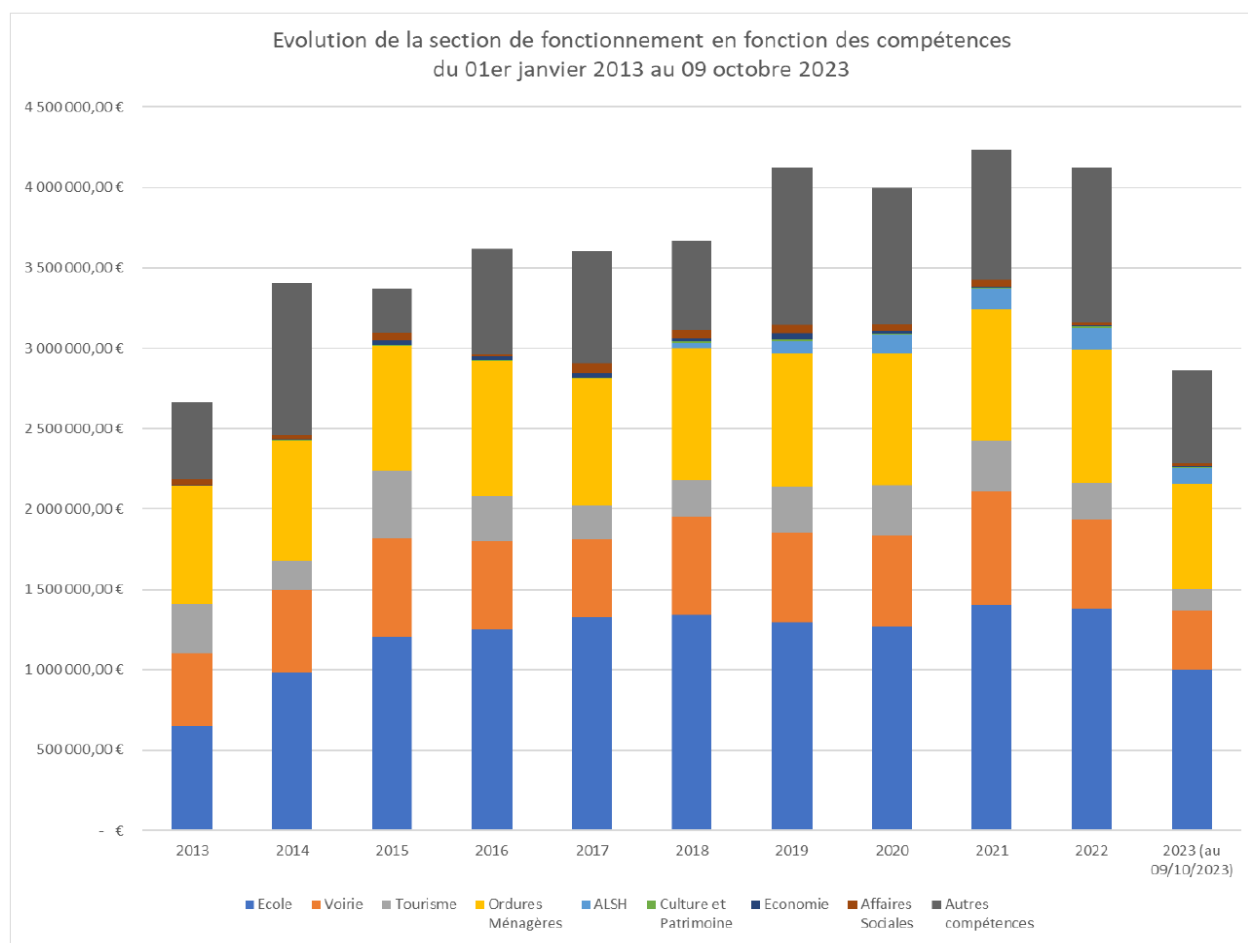
Communauté de Communes

COMMUNIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRONÇAIS POUR LES BULLETINS MUNICIPAUX

La communauté de communes présidée par Daniel RONDET – Maire de Coulevre – continue à s’attacher à ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants** et **conforter le rayonnement du Pays de Tronçais**.

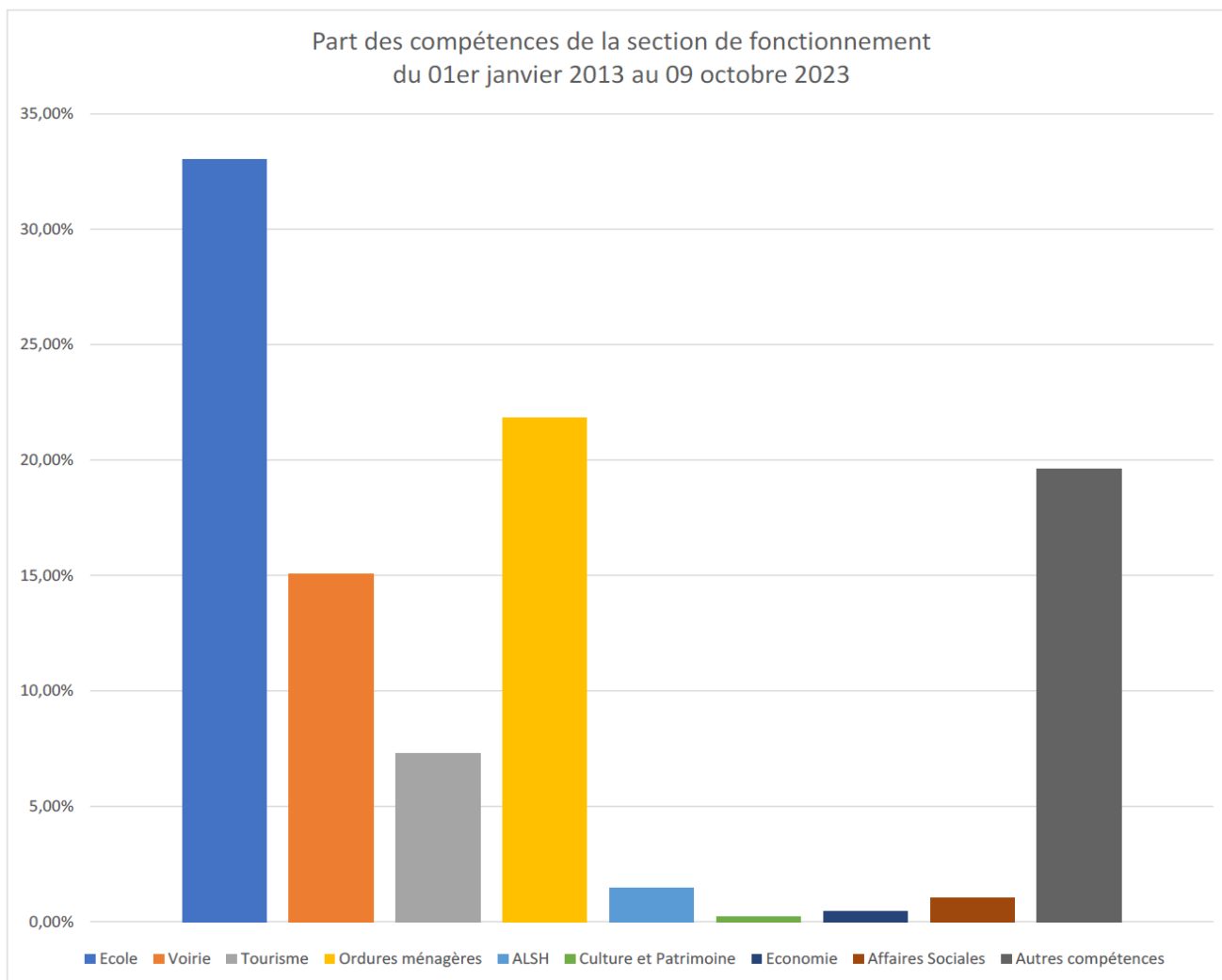
I. Les dépenses de la communauté de communes depuis le 01^{er} janvier 2013 en fonction de ses compétences. A. Section de fonctionnement.

Evolution des chiffres de la section de fonctionnement du 01er janvier 2013 au 09 octobre 2023										
	Ecole	Voirie	Tourisme	Ordures Ménagères	ALSH	Culture et Patrimoine	Economie	Affaires Sociales	Autres compétences	TOTAL SECTION
2013	652 780,70 €	451 381,88 €	306 114,19 €	733 429,84 €	- €	- €	5 676,40 €	36 459,70 €	475 717,23 €	2 661 559,94 €
2014	983 766,70 €	515 820,54 €	180 710,30 €	741 027,73 €	- €	4 454,14 €	5 888,90 €	28 814,14 €	943 767,20 €	3 404 249,65 €
2015	1 206 303,41 €	613 972,47 €	413 027,75 €	782 958,54 €	- €	5 558,73 €	28 909,41 €	49 142,05 €	267 845,20 €	3 367 717,56 €
2016	1 251 847,58 €	549 249,46 €	281 379,75 €	838 851,17 €	- €	7 557,19 €	20 148,65 €	17 006,94 €	655 140,00 €	3 621 180,74 €
2017	1 325 723,59 €	484 457,92 €	211 324,42 €	791 735,04 €	- €	7 051,25 €	23 110,91 €	62 763,70 €	699 400,96 €	3 605 567,79 €
2018	1 341 373,04 €	607 751,66 €	227 755,35 €	825 720,98 €	27 161,50 €	13 438,58 €	21 410,93 €	51 229,69 €	555 841,79 €	3 671 683,52 €
2019	1 295 419,51 €	555 295,84 €	287 596,07 €	830 157,34 €	73 377,48 €	17 104,08 €	36 495,19 €	49 230,31 €	977 738,11 €	4 122 413,93 €
2020	1 270 804,39 €	565 195,61 €	312 235,37 €	819 547,33 €	115 917,74 €	6 256,80 €	21 235,78 €	38 185,21 €	849 628,82 €	3 999 007,05 €
2021	1 403 009,02 €	710 407,05 €	311 534,98 €	820 546,22 €	124 292,81 €	6 073,20 €	9 912,87 €	38 185,21 €	812 930,45 €	4 236 891,81 €
2022	1 376 096,49 €	558 539,03 €	227 750,17 €	824 979,00 €	135 060,54 €	15 189,26 €	4 921,57 €	20 347,19 €	958 418,69 €	4 121 301,94 €
2023 (au 09/10/2023)	998 337,52 €	368 532,68 €	134 506,04 €	658 278,00 €	97 392,63 €	6 205,62 €	5 428,22 €	15 670,30 €	578 899,88 €	2 863 250,89 €
depuis le transfert des compétences	13 105 461,95 €	5 980 604,14 €	2 893 934,39 €	8 667 231,19 €	573 202,70 €	88 888,85 €	183 138,83 €	407 034,44 €	7 775 328,33 €	39 674 824,82 €



Communauté de Communes

Pourcentage des compétences sur la section de fonctionnement du 01er janvier 2013 au 09 octobre 2023	
Ecole	33,03%
Voirie	15,07%
Tourisme	7,29%
Ordures ménagères	21,85%
ALSH	1,44%
Culture et Patrimoine	0,22%
Economie	0,46%
Affaires Sociales	1,03%
Autres compétences	19,60%

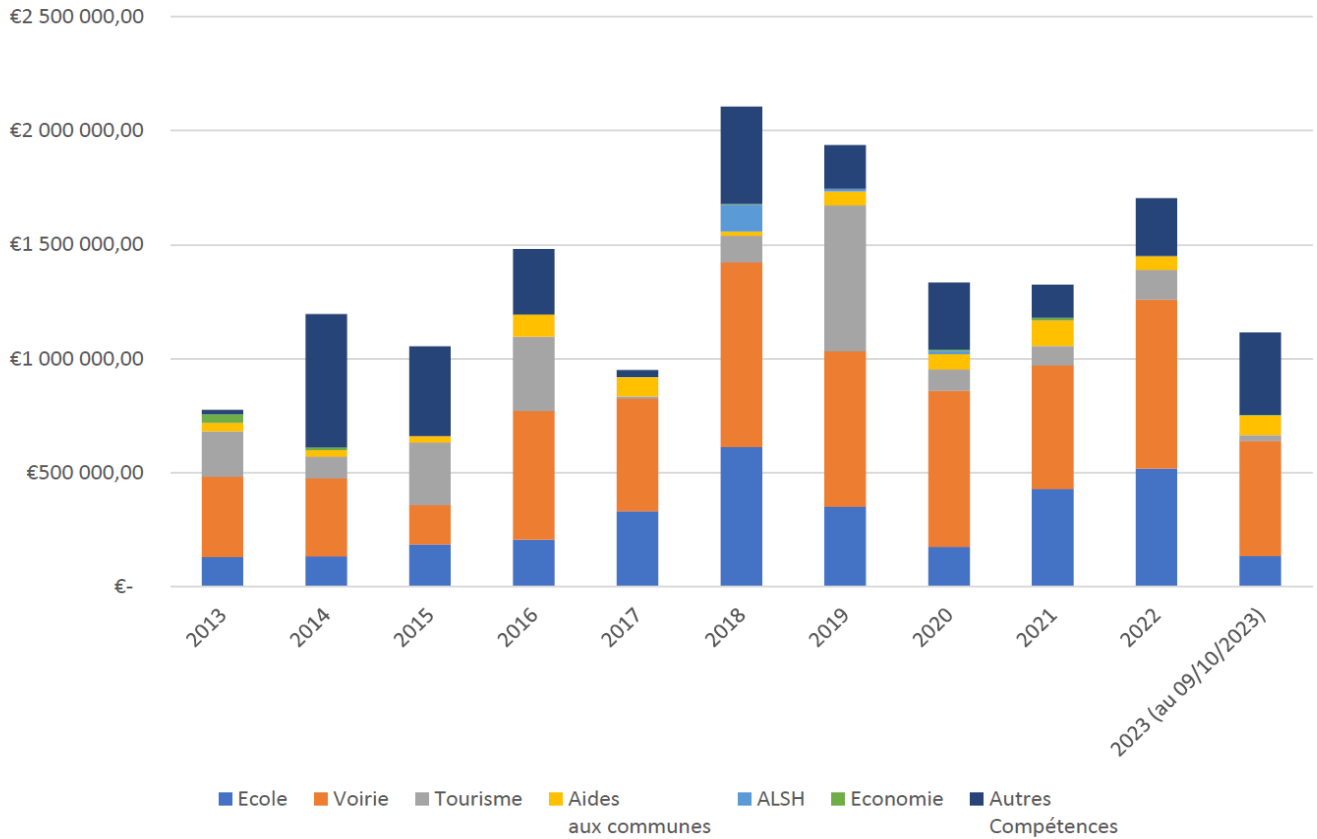


B. Section d'investissement.

Evolution des chiffres de la section d'investissement du 01er janvier 2013 au 09 octobre 2023								
	Ecole	Voirie	Tourisme	Aides aux communes	ALSH	Economie	Autres Compétences	TOTAL SECTION
2013	131 908,50 €	351 166,90 €	199 851,24 €	36 854,30 €	- €	37 129,83 €	19 982,99 €	776 893,76 €
2014	134 080,59 €	342 096,63 €	95 376,88 €	28 950,00 €	- €	11 462,40 €	584 961,20 €	1 196 927,70 €
2015	186 071,13 €	171 760,41 €	275 056,07 €	28 187,09 €	- €	- €	394 170,89 €	1 055 245,59 €
2016	207 737,55 €	564 268,28 €	325 479,82 €	97 353,45 €	- €	- €	286 943,96 €	1 481 783,06 €
2017	332 639,22 €	493 726,85 €	9 214,92 €	83 228,53 €	- €	2 328,00 €	30 444,07 €	951 581,59 €
2018	613 560,63 €	809 286,09 €	116 472,88 €	18 382,37 €	118 974,44 €	1 960,00 €	427 774,61 €	2 106 411,02 €
2019	352 458,89 €	681 297,10 €	638 809,51 €	61 583,66 €	11 365,96 €	- €	191 633,10 €	1 937 148,22 €
2020	176 225,92 €	684 073,05 €	92 651,78 €	68 060,54 €	14 323,18 €	5 914,34 €	293 260,06 €	1 334 508,87 €
2021	429 670,28 €	542 089,52 €	85 191,56 €	111 886,83 €	- €	11 622,00 €	144 753,90 €	1 325 214,09 €
2022	519 023,33 €	741 760,51 €	129 772,54 €	60 716,24 €	969,02 €	- €	252 742,24 €	1 704 983,88 €
2023 (au 09/10/2023)	134 888,61 €	505 627,95 €	24 777,76 €	86 870,07 €	- €	2 850,00 €	361 127,27 €	1 116 141,66 €
depuis le transfert des compétences	3 218 264,65 €	5 887 153,29 €	1 992 654,96 €	682 073,08 €	145 632,60 €	73 266,57 €	2 987 794,29 €	14 986 839,44 €

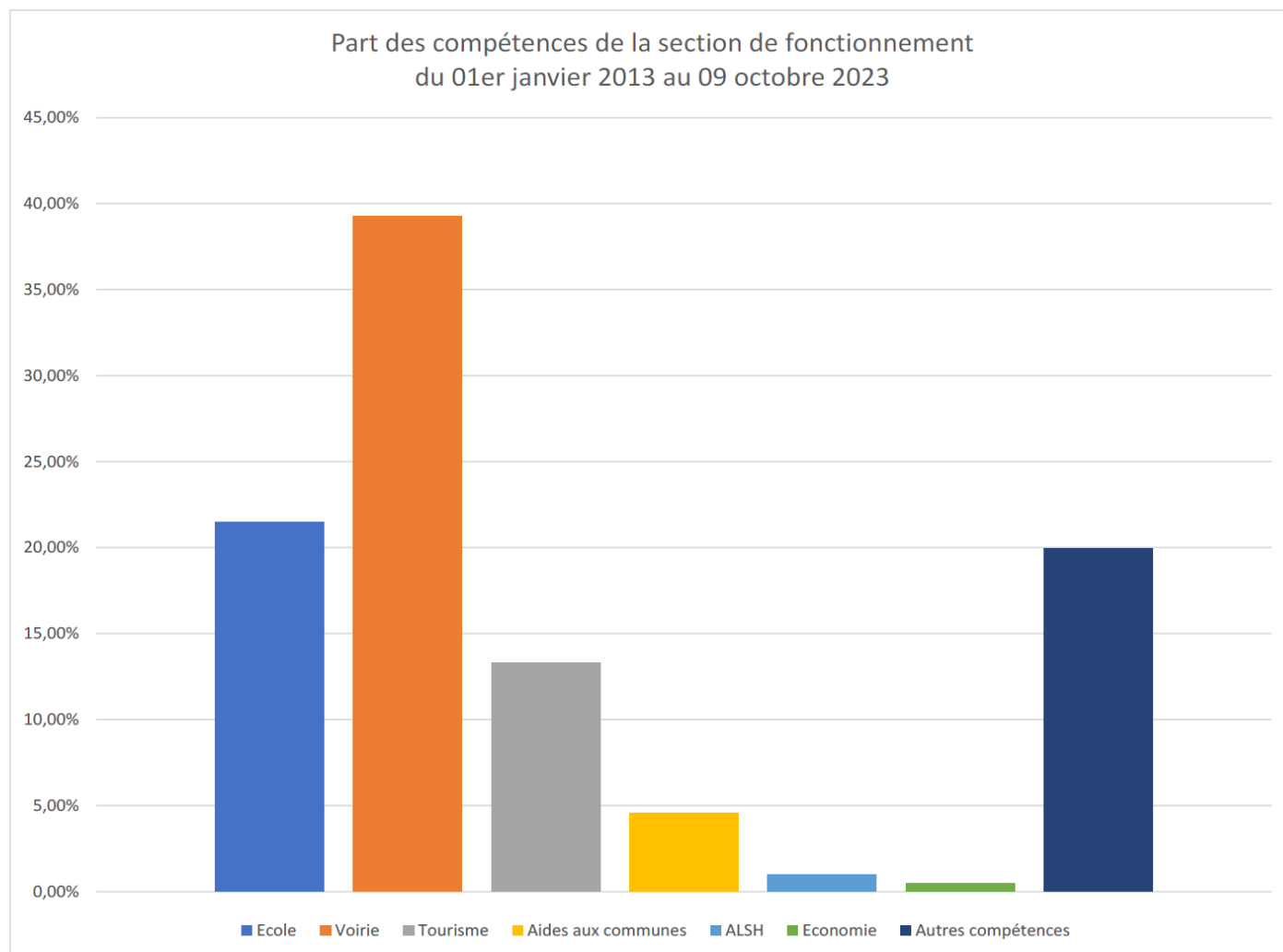
Communauté de Communes

Evolution de la section d'investissement en fonction des compétences
du 01er janvier 2013 au 09 octobre 2023



Pourcentage des compétences sur la section d'investissement du 01er janvier 2013 au 09 octobre 2023	
Ecole	21,47%
Voirie	39,28%
Tourisme	13,30%
Aides aux communes	4,55%
ALSH	0,97%
Economie	0,49%
Autres compétences	19,94%

Communauté de Communes



II. L'année 2023, une année de projets pour la communauté de communes.

L'année 2023 a été marquée par **quatre projets majeurs**. Tout d'abord, il s'agit de l'année qui suit **le renouvellement du label Forêt d'Exception®**. En effet, nous sommes une des 15 forêts nationales à posséder ce label. « *Le renouvellement a été attribué au regard du travail mené avec l'ensemble des membres du COPIL Forêt d'Exception® grâce :*

- à une relation de confiance ;
- à une relation de partenariat ;
- à une relation de bon sens ;
- à une relation pour le bien commun ;
- et surtout en allant dans le sens de l'ouverture de la Forêt au public tout en préservant sa biodiversité, sa faune, sa flore mais aussi son économie ».*

**Propos tenus par Daniel RONDET – Président de la communauté de communes et du COPIL Forêt d'Exception® lors de la cérémonie du label Forêt d'Exception® (23 mars 2023 à Isle-et-Bardais).*

Ensuite, Madame LERNER a été retenue comme maître d'œuvre pour mener la **réhabilitation de l'école primaire de Cérilly**. La **consultation des entreprises pour les travaux se tiendra dans la fin de l'année**. Il faut espérer un début des travaux lors du premier trimestre 2024. Tout sera mis en œuvre afin de perturber le moins possible l'organisation des classes. Un budget total prévisionnel de plus de 620 000 € TTC serait nécessaire afin de réhabiliter cette école qui accueillera à terme toutes les classes de Cérilly.

Communauté de Communes

Dans la continuité de la consultation des maitres d'œuvre, l'architecte pour mener la **réhabilitation des campings de Champ Fossé** (Saint-Bonnet-Tronçais) et des **Ecossais** (Isle-et-Bardais) sera Monsieur NOAILHAT. Les différentes études de maîtrise d'œuvre vont donc débuter avant la fin 2023.

Pour conclure les projets de l'année 2023, des **travaux devraient être menés sur le site des Forges**. Le plan de financement est achevé avec une enveloppe de 150 000 € TTC (financés à 40 % par la Région et 40 % par le Département). Il sera question de plusieurs actions :

- nettoyer le bâtiment central qui est en ruine, ;
- démolir le bâtiment des anciens bureaux administratifs ;
- sécuriser le site avec la parcelle vendue à un exploitant privé ;
- mettre en place un nouvel accès.

Bien évidemment, la communauté de communes a continué **d'investir dans la voirie et dans les écoles**. Vous pouvez vous en rendre compte dans les chiffres mentionnés plus haut. Il est également à noter que des **travaux dans les écoles de Meulne-Vitray** ont également eu lieu durant l'été 2023, dans les écoles de Braize, de Saint-Bonnet-Tronçais ou encore Ainay-le-Château.

III. L'année 2024, une année de continuité pour que 2025 soit une année d'achèvement du plan de mandat 2020-2026.

Durant l'année 2024, **les travaux des écoles de Cérilly devraient se tenir**. La réhabilitation des campings commencera afin de se terminer en 2025.

Les **travaux de voirie** se réaliseront comme à l'accoutumée. De plus, la maîtrise d'œuvre sera consultée pour la **réhabilitation des écoles d'Ainay-le-Château** afin que les travaux puissent se tenir en 2025. A ce moment-là, le plan d'investissement des écoles du Pays de Tronçais sera achevé. Les architectes seront également consultés afin d'entreprendre la première tranche des travaux pour le **Cap Tronçais en 2025**.

Dans le cadre de Forêt d'Exception®, le **Rond de la Cave** sera valorisé autour d'un sentier reprenant les grandes étapes historiques de la Forêt de Tronçais. 2024 marquera également le **début des réflexions de la valorisation du Rond de Thiolais**.

Enfin, une **Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle** (CTEAC) sera signée entre l'Etat, la CAF, la MSA, le Département, la Région et la Communauté de Communes afin de pouvoir donner accès au plus grand nombre à la culture. A ce sujet, un **projet culture existe auprès des classes de CM et des EHPAD volontaires autour de la photographie et d'un film documentaire**. Une projection publique se tiendra en 2024. Ce sera dévoilé plus tardivement.

Lettre d'information pour les bulletins municipaux

Le 1^{er} janvier 2024, entre en vigueur la loi AGEC obligeant tous les usagers à composter les matières organiques produites dans leur foyer. **Plus aucune matière compostable ne devra être mise dans les bacs gris.** Beaucoup d'usagers pratiquent déjà le compostage et cela depuis plusieurs années. Je les en félicite. Cette pratique a l'avantage de soulager non seulement les bacs roulants gris mais aussi le budget du SICTOM, l'enfouissement étant de plus en plus onéreux. Il est par conséquent primordial d'adopter ce mode de traitement qui a comme définition que tout produit qui vient de la terre retourne à la terre pour l'enrichir et la rendre plus productive.

Dans les communes, certains propriétaires n'ont pas de foncier et ne peuvent faire l'acquisition d'un composteur. Pour eux, le SICTOM va mettre en place des composteurs partagés dont le dimensionnement sera adapté au nombre d'habitants concernés. Il va de soi que les communes auront la responsabilité des usagers qui accéderont à ces composteurs. Le SICTOM prendra à sa charge le bon fonctionnement du compostage en dédiant un agent à cette tâche.

Les Points Propres ont été supprimés dans toutes les communes car soit ils ressemblaient à des mini déchetteries soit le tri des bacs jaunes y était de mauvaise qualité. Certains objets se retrouvent d'ailleurs dans les bacs jaunes de manière récurrente comme par exemple les cassettes vidéo. Certes, c'est du plastique mais ce n'est pas de l'emballage. Elles n'ont donc rien à faire dans les bacs jaunes où elles causent de gros désagréments. En effet, arrivées au centre de tri de Chézy, les bandes se déroulent sur le tapis de tri, se mettent devant certaines cellules et perturbent tout le processus en générant des arrêts. Les piscines en plastique, les bâches de grandes dimensions, les plastiques d'enrubannage et les filets qui entourent les bottes de foin sont aussi des perturbateurs qui n'ont pas leur place dans les bacs jaunes. Tous ces objets finissent en refus de tri, partent à l'incinérateur de Bayet à 235€ la tonne. Et c'est le SICTOM qui paye la facture, c'est-à-dire vous.

Toujours dans l'objectif de maîtriser nos contraintes budgétaires en réduisant l'impact financier des erreurs de tri, nous avons procédé à une généralisation des bacs de collecte individuels. Partout où nos bennes à ordures ménagères peuvent passer, les bacs collectifs ont été remplacés par des bacs individuels. En revanche, là où nos camions 26 tonnes sont dans l'impossibilité de circuler, les bacs collectifs ont été maintenus mais des serrures y ont été installées et des clés distribuées aux habitants concernés. Il n'était plus admissible que les efforts de la majorité soient « gâchés » volontairement ou non par l'insouciance, voire le laxisme des autres, et notamment des « gens de passage ».

Dans le même esprit, des cartes d'accès ont été distribuées aux usagers des communes adhérentes au SICTOM de Cérilly, propriétaire des déchetteries de Cérilly et Ainay le Château. Cela a permis de constater une diminution significative du nombre d'usagers et

Sictom

d'entreprises fréquentant ces deux sites. Preuve que beaucoup de personnes venaient en déchetterie alors qu'elles ne faisaient pas partie du SICTOM de Cérilly.

Toutes ces mesures mises bout à bout peuvent apparaître inutiles et contraignantes. Mais soyez assurés que notre seule préoccupation est de vous offrir un service public de qualité, respectueux des lois et au meilleur prix. Pour y parvenir, nos efforts ne sont et ne seront pas suffisants. Sans votre concours, rien n'est possible. Alors, je compte sur vous.

Bernard Tigé, Président du SICTOM de Cérilly

Agenda



Nord bocage

NORD BOCAGE 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 / E-Mail : air.nordbocage@orange.fr

**Association Intermédiaire de proximité
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations...sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins**

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL A NORD BOCAGE

➤ **PARTICULIERS** vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : *Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.*

➤ **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS** nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

➤ **VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI** nous pouvons vous proposer :



- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.

- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

• Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

• Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2023, nous avons mis à disposition 140 demandeurs d'emploi

➤ **PERMANENCES ET INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS :**

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :



Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Château Bignon)

Ainay le château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)

Numéros utiles

Mairie		12 place de l'Eglise	04 70 06 10 22
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 11h30			
Agence postale		12 place de l'Eglise	04 70 05 18 39
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 11h			
Bibliothèque		place de l'Eglise	
ouvert les jeudis de 16h30 à 17h30			
Déchèterie		Ainay et Cérilly	04 70 66 21 51
Ouvertes les mercredis et vendredis à Ainay le Château de 8h30 – 12h00 14h00 – 17h00 et le samedi de 8h30 – 12h00 Ouvertes les mardis et jeudis à Cérilly de 8h30 – 12h00 14h00 17h00 et le samedi de 14h00 - 17h00			
Office de tourisme		03350 CERILLY	04 70 67 55 89
Assistante sociale	DUPONT Barbara	03350 CERILLY	04 70 34 16 10
Ecole maternelle		2 rue Saint-Hubert	04 70 06 12 28
Ecole primaire		10 place de l'Eglise	04 70 06 10 69
Ecole primaire		03360 BRAIZE	04 70 06 15 62
Garderie périscolaire		12 place de l'Eglise	04 70 06 72 57
Micro-crèche		2 rue de l'Etang	04 70 06 41 37
Accueil de loisirs		5 rue de l'Etang	04 70 06 16 45
E.H.P.A.D La Chesnaye		1 rue de l'Etang	04 70 06 14 06
Infirmières	SCP Berry Bourbonnais Baillard Desfougères Relian Trebosc	5 route de Tronçais	06 69 10 08 35
Masseur-Kinésithérapeute	Becker Pauline	12 rue Saint-Hubert	07 64 27 76 68
Ostéopathe	Aurat Lionel	12 rue Saint-Hubert	06 14 06 57 58
Pharmacie	Pharmacie de Tronçais	03360 AINAY LE CHATEAU	04 70 07 90 01
Taxi	Lasseur Richard	6 place de l'Eglise	06 08 48 03 07
Taxi	Renaud Jacky	4 rue du Petit Paris	04 70 07 94 55
Pompes funèbres	Dazy Thomas	6 place de l'Eglise	06 59 44 80 84

Numéros utiles

Boulangerie	Sendra Charles	1 route de Tronçais	04 70 09 01 73
Epicerie	VIVAL	3 rue des Mazes	04 70 03 72 48
Boucherie populaire		33 route de Tronçais	04 70 06 13 92
Quincaillerie	TRONCAIS BRICOLAGE	2 rue du Petit Paris	04 70 06 12 93
Tabac-Presses		4 rue de la mairie	04 70 05 17 61
Boucherie	Chez Malvyn	Rue des Mazes	06 98 86 34 45
Ebéniste d'art	Paardekooper Evert	1 avenue Nicolas Rambourg	04 70 06 14 34
Electricien	Levistre Frédéric	30 route de Tronçais	06 82 92 21 54
Café Hôtel Restaurant	Café de la Place	place du Tilleul	04 70 06 31 40
	Chez Suisse	8 avenue Nicolas Rambourg	04 70 06 10 32
	Le Tronçais	12 avenue Nicolas Rambourg	04 70 06 11 95
Hébergement	Camping Champ Fossé	rue de Champ Fossé	04 70 06 11 30
Entretien-espaces verts	Lamarque David	14 rue Passage Croix des Sapins	06 64 75 57 53
	Maud et jardin	chemin de bois jaubin	06 61 87 83 56
	François Bridier	22 route de Braize	04 70 06 15 35
	Rémi Gaume	rue de Flambert	06 83 90 48 64
Autres activités	A fleur d'eau	route de Sologne	06 64 43 32 85
	Endorph'in	12 rue Saint Hubert	09 81 30 85 05
	Geoffroy Jennifer Massage bien-être et réflexologie		06 10 49 97 75
	Les mains d'Liz massages	8 rue de la Beaume	06 79 50 14 71
	Sabine Le Leizour Graphothérapeute		06 33 82 37 61



Voeux du Maire

Monsieur le Maire de Saint Bonnet Tronçais et ses conseillers municipaux
vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année !



LA CÉRÉMONIE DES VOEUX SE DÉROULERA
LE 12 JANVIER, À 19H

Chloé Bridier



